

Avis voté en plénière du 20 juin 2018

La réforme des fonds structurels européens

Déclaration du groupe des Personnalités qualifiées

Jacques Pasquier : « Nous traitons aujourd’hui d’un sujet complexe qui touche à la question européenne. Beaucoup de chiffres et ratios dans cet avis, mais une évaluation de la bonne utilisation des fonds structurels européens ne peut se résumer à des indicateurs de réalisation budgétaire ; qu’en est-il en termes d’objectifs et de légitimité ?

Cet avis reprend les concepts de croissance intelligente, de croissance durable et de croissance inclusive... est-ce bien le vocabulaire de la société civile, fusse-t-elle organisée ? La croissance intelligente ne constitue-t-elle pas le moyen d’une dématérialisation insidieuse de nos activités, jusqu’à parfois la dématérialisation de l’humain ?

Les fonds de cohésion et les fonds structurels devraient aider les populations et territoires les plus fragiles à rattraper les conditions de vie des plus aisés. Cependant l’ingénierie de ces fonds et la complexité des procédures conduit bien souvent à leur en interdire l’accès. Ainsi l’Allemagne où entreprises, associations et collectivités sont armées pour y accéder est le pays qui utilise au mieux les enveloppes budgétaires qui lui sont dédiées.

Que reste-t-il du projet européen ?

Il n’y a plus de continuité dans cette Union, où règne la défiance entre les États et les égoïsmes de tous ordres, sans cohésion et avec de moins en moins de vision partagée.

Certes la Commission européenne assure une continuité administrative, mais ouvrons les yeux que reste-t-il des conclusions du Conseil de Lisbonne de 2000 qui définissait la compétitivité comme « la capacité d’une nation à améliorer durablement le niveau de vie de ses habitants et à leur procurer un haut niveau d’emploi et de cohésion sociale » ?

Comment espérer transparence, loyauté et équité, de la part des États, alors que la Commission européenne est présidée par Juncker, ancien premier ministre d’un paradis fiscal et que son prédécesseur travaille maintenant pour la banque d’investissement Goldman Sachs.

La Grande-Bretagne a souvent été pointée comme partenaire déloyal, mais les grandes lignes du futur budget de l’Union européenne pour 2021-2027 ne donnent pas le signe d’une Union plus ambitieuse pour l’après Brexit, au contraire. Actuellement pour plus de 500 millions d’habitants, l’Union européenne se donne un budget équivalent à celui de la seule Belgique.

En France, le budget n'est pas assuré pour couvrir les mesures souscrites dans le cadre de l'actuel Feader, qu'importe, le gouvernement prévoit une cavalerie budgétaire en consommant par anticipation les fonds de la période suivante.

Actuellement l'Union Européenne est en train de se disloquer et dans cet avis, nous, CESE, disons « *faisons mieux et plus simple* » !

Dans sa forme actuelle, ce projet d'avis est destiné, ou plutôt devrais-je dire « *est réservé* » à des initiés, alors que la cible de notre assemblée est bien plus large. Malgré des délais courts de saisine, il était possible de produire un avis à la fois plus politique et plus pédagogique que celui-ci. Je ne voterai pas cet avis. »